

AVIS AU PUBLIC

Mondercange, le 29 avril 2026

Objet : **Enquête publique concernant la construction de lignes électriques souterraines à haute tension entre le poste d'Ehlerange et le nouveau poste de Sanem.**

Le public est informé que, conformément à l'article 41 de la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité, une enquête publique est ouverte concernant la demande introduite par Creos Luxembourg S.A. en date du 19 mars 2026.

Ce projet concerne la construction de nouvelles lignes électriques souterraines à haute tension entre le poste existant d'Ehlerange et le nouveau poste de Sanem. Les travaux incluent :

- L'installation de gaines et de câbles électriques de haute tension;
- L'installation de gaines et de câbles de communication;
- La création de regards techniques et de jonctions aux câbles électriques;
- L'accès aux ouvrages sur des propriétés privées.

Le dossier est déposé et peut être consulté par toute personne intéressée à la maison communale de Mondercange pendant une durée de **quinze jours**, à compter du 29 avril 2026 jusqu'au 15 mai 2026 inclus.

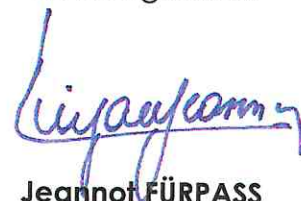
Durant toute cette période, les personnes intéressées ont la possibilité de formuler leurs réclamations ou observations à l'encontre de la demande du concessionnaire.

Les réclamations écrites devront parvenir au collège échevinal endéans ce délai. Les réclamations orales sont reçues par le collège échevinal, le 11 mai 2026 de 9 :00 heures à 10 :00 heures.

Le secrétaire communal


Guy ROSEN

Le bourgmestre


Jeannot FÜRPASS